

S.A.S.U CAR ELITE
SASU au capital de 1 000 €
68 AVENUE DU MARECHAL JUIN,
13 980 ALLEINS
942 201 849 R.C.S. SALON DE PROVENCE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 15 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le quinze juillet,
A 18heures,

L'actionnaire unique de la société S.A.S.U CAR ELITE s'est réuni au siège social en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président.

Est présent :

Ayoub BOUZELMAT titulaire de ----- 100 actions
Soit au total ----- 100 actions

Monsieur Ayoub BOUZELMAT préside la séance en sa qualité de Président.

Le Président constate que l'associé unique présent réunissant la majorité du capital, l'assemblée peut valablement délibérer.

En conséquence, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition tous les documents et renseignements prévus par les statuts :

- Copie des lettres de convocation.
- Procuration donnée par l'associé unique représenté.
- Le texte des projets de résolutions.

L'assemblée lui donne acte à l'unanimité de cette déclaration.

Monsieur Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Changement de dénomination sociale**
- **Changement de l'objet social**
- **Refonte des statuts**

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, Monsieur Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

A . B

1^{er} RESOLUTION

L'assemblée générale décide de changer la dénomination sociale qui sera désormais :

AB ENERGIE

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} RESOLUTION

L'assemblée générale décide de changer d'objet social qui sera désormais :

- Tous travaux d'électricité générale dans tous types de locaux, résidentiels, tertiaires ou industriels ;
- L'étude, la fourniture, l'installation, la maintenance et le dépannage de systèmes photovoltaïques, de production d'énergie renouvelable et de solutions d'autoconsommation ;
- L'installation, l'entretien et la maintenance de bornes de recharge pour véhicules électriques ;
- L'installation, la mise en service et la maintenance de systèmes de vidéosurveillance, d'alarmes, de contrôle d'accès et de tout dispositif de sécurité électronique ;
- La réalisation d'audits techniques, de conseils, d'ingénierie et d'assistance liés aux domaines ci-dessus ;
- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droit sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements, la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
- Et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3^{ème} RESOLUTION

L'assemblée générale décide de mettre à jour les statuts suite à ces modifications.

Modification de l'article 2 des statuts « Dénomination sociale » :

La dénomination sociale de la société est : AB ENERGIE

Modification de l'article 4 des statuts « objet » :

- Tous travaux d'électricité générale dans tous types de locaux, résidentiels, tertiaires ou industriels ;
- L'étude, la fourniture, l'installation, la maintenance et le dépannage de systèmes photovoltaïques, de production d'énergie renouvelable et de solutions d'autoconsommation ;
- L'installation, l'entretien et la maintenance de bornes de recharge pour véhicules électriques ;

A B

- L'installation, la mise en service et la maintenance de systèmes de vidéosurveillance, d'alarmes, de contrôle d'accès et de tout dispositif de sécurité électronique ;
- La réalisation d'audits techniques, de conseils, d'ingénierie et d'assistance liés aux domaines ci-dessus ;
- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droit sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements, la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
- Et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'associé unique présent.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole la séance est levée à 18h45.

Ayoub BOUZELMAT

